



Revue Internationale DAMBE

Valorisation des Savoirs Endogènes et Promotion de la Recherche Scientifique

ISSN : 1987-1805

Volume 1_Numéro 1

Décembre 2024

Mutation Socio-économique, culturelle et environnementale en Afrique : Défis et enjeux.

Revue semestrielle multidimensionnelle du CERFDES
<https://cerfdesconsulting.com/revue>



Revue Internationale DAMBE

Valorisation des savoirs endogènes et promotion de la recherche scientifique.

PRESENTATION

La revue Internationale « Dambé » qui est un mot bambara signifiant la dignité, est une revue qui vise à promouvoir la recherche scientifique en mettant en valeur les savoirs endogènes en Afrique et ailleurs. C'est une revue semestrielle adossée au Centre d'études, de Recherche et de Formation sur les Dynamiques Économiques, Environnementales et Sociales (CERFDES). À l'exception des numéros spéciaux dont la publication est conjoncturelle, la revue publie deux numéros par an (Juin et Décembre).

Ayant un intérêt particulier pour les sciences sociales, elle reçoit des contributions de doctrine livrant des réflexions sur toutes les questions ou problématiques actuelles dans des domaines tels que, la géographie, l'économie, le droit, la santé et tout autre sujet concernant les sciences sociales, humaines et environnementales.

Les articles soumis à la revue Dambé sont évalués de façon rigoureuse par un comité scientifique et de lecture composés de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de diverses nationalités et de spécialités variées. Tous les articles publiés restent accessibles librement par les auteurs ainsi que par les lecteurs sur le site de la revue, à l'exception des numéros spéciaux dont la publication est conjoncturelle, la revue publie deux numéros par an.

COMITE EDITORIAL

Président du Comité Scientifique

Pr Balla DIARRA, Professeur titulaire en Géographie, École Nationale d'Administration

Coordinateur Scientifique

Dr Issa DIALLO, Maître de conférences en sociologie de la santé, INFTS

Rédacteur en Chef

Dr Idrissa DEMBELE, Maître assistant en droit, USJPB

Rédacteur en Chef Adjoint

Dr Adama Koné, Géographe, CERFDES

Coordonnateur des Rubriques Sciences de la Santé

Dr Abdoul Salam DIARRA, Maître assistant en Santé Publique, CNRST, Bamako, Mali

Directeur de publication

Dr Malick TIMBINE, Maître assistant en Géographie, environnement et santé, ISH

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Balla DIARRA, Géographie, Ecole Nationale d'Administration, Mali

Pr Flatie OUATTARA, philosophie, Université Joseph K. Zerbo, Burkina Faso

Pr Seydou MARIKO, Géographie, Ensup de Bamako, Mali

Pr Cheich Hamala TOURE, Professeur titulaire, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), Mali

Pr Brema Ely DICKO, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, littérature anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Pr Belco OUOLOGUEM, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Géographie, Maître de conférences, CAMES, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Dr Nouhoum TANDINA, Maitre de Conférences CAMES, USJPB

Dr Amadou TRAORE, Maître de conférences CAMES en sociologie, Université de Ségou.

Dr Fodié TANDJIGORA, Sociologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Ibrahima TRAORE, Sciences de l'Education, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Boureima TOURE, Anthropologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Seydou LOUA, Sciences de l'Education, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Abdoulaye GUINDO, Anthropologie médicale, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Kawélé TOGOLA, Anthropologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Almamy SYLLA, Anthropologie, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Arouna DEMBELE, Géographie, Maître de conférences, USSGB Mali

Dr Amadou BAMBA, Maître de conférences en Économie, USSGB, Mali

Dr Baba COULIBALY, Géographie Maître de Conférences à l'ISH. Mali

Dr Aimé Assué YAO, Géographie, Maître de conférences CAMES, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte D'ivoire.

Dr Tuo PEGA, Géographie de la santé, Maître de conférences CAMES, Université Félix Houphouët Boigny.

Dr Papa Fara DIALLO, Maitre de conférences en sciences politiques, Université Gaston Berger de saint Louis, Sénégal

Dr Boubacar dit Dédé TRAORE, Archéologie, Maître de conférences à l'ISH.

Dr N'Gna TRAORE, anthropologie, Maître de conférences à l'ISH.

Dr Issa DIALLO, Maitre de conférences en sociologie de la santé, INFTS.

Dr Souleymane KEITA, Maître de conférences, philosophe, USLHB.

Dr Moctar SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de conférences, sciences de l'éducation, USLHB.

Dr Mory DIALLO, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Allaye NIANGALY, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Abdoul SOGODOGO, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Oumar Toumaly DIALLO, Maitre de conférences, USJPB

Dr Samba SOGOBA, Maître de Conférences, USJPB

Dr Yamadou CAMARA, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Ahmed SAMAKE, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Mariam SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Fousseyni DOUMBIA, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Sounko SISSOKO, Maitre de Conférences, Université de Ségou

Dr Lamine SANDY, Sociologie, Maitre de recherche, INFTS, Mali

COMITE DE LECTURE

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Géographie, Maître de conférences, CAMES, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Dr Arouna DEMBELE, Géographie, Maître de conférences, USSGB Mali

Dr Issa DIALLO, Maître de conférences des Universités du CAMES en sociologie de la santé, INFTS

Dr Souleymane KEITA, Maître de conférences, philosophe, USLHB.

Dr Moctar SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de conférences, sciences de l'éducation, USLHB

Dr Tuo PEGA, Géographie de la santé, Maître de conférences CAMES, Université Félix Houphouët Boigny.

Dr Ibrahima TRAORE, Sciences de l'Éducation, Maitre de conférences CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Dr Mory DIALLO, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Mariam SIDIBE, Maitre-assistant CAMES, Maitre de Conférences, USJPB

Dr Yacouba TENGUERI, Maître-assistant CAMES Sociologie, Université de Dédougou, Burkina Faso.

Dr Amadou BAMBA, Maitre-assistant CAMES, Maître de conférences en Économie, USSGB, Mali

Dr Yéo LANZENI, Maître-assistant CAMES en Géographie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan.

Dr Mesmer Luther GUEUYOU, Centre d'études de droit international de l'université Paris Ouest, Enseignant chercheur à l'université de Nantes.

Dr Solim ALEKA, Docteur en Droit public, Ministère de la Santé du TOGO.

Dr Hamidou NAPARE, Sciences de l'éducation, Chargé de Recherches à l'INFSS.

Dr Bakaye TOGOLA, Anglais, études africaines et postcoloniales, UCAD

Dr Issa TOGOLA, Maître assistant en Géographie, Institut de sciences humaines, Bamako.

Dr Soufiana Souleymane MAIGA, didactique des langues université de touba Arabe.

Dr Drissa TRAORE, Maître assistant CAMES, Université de Daloa, RCI.

Dr Tiecoura Hamed COULIBALY, Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo.

Dr Siaka DOUMBIA, Maître assistant en Géographie, Université de Ségou.

Dr Francis Birama Daba SARR, philosophe, Université cheikh Anta Diop de Dakar.

Dr Falingué KEITA, Économie, USSGB.

Dr Harouna BAGAYOKO, Géographie, USSGB.

Dr Adama KONÉ, Géographie, Université de gestion et de développement durable de Bamako.

Dr Amadou SOW, Droit, Centre d'Etudes, de Recherche et de Prospective en Afrique – CERPA (Mali).

Dr Ibrahima BAMBA, Droit, Institut de pédagogie universitaire de Bamako (IPU)

Dr Lassine DIARRA, Maître-Assistant USJPB.

Dr Adama KONE, Géologie, Maître-Assistant à la FST

Dr Issa OUATTARA, Maître assistant en Géographie, INFTS de Bamako.

Dr Oumar DEMBELE, Géographie, point SUD.

Dr Oumar KONÉ, philosophie, USLHB.

Dr Abdou Bougoury TRAORE, Économie de l'environnement, USSGB.

Dr Lassina TOGOLA, logisticien, USSGB.

Dr Ousmane DOUMBIA, Marketing communication, USSGB.

Dr Toumani KANTE, sciences agronomiques, IER.

Dr Youssouf GUINDO, Géographie de l'environnement, ENSUP.

Dr YAO Koffi Bertrand, Maître assistant CAMES en Géographie, Université Félix Houphouet Boigny d'Abidjan.

Dr Abdoulaye MAIGA, Économie politique, USSGB.

Dr Abdoul wahab Issiaka MAIGA, Administration Éducative et planification. Université privée Attaoune (UPA), BAMAKO

Dr Ousmane Famagan KONATE, Droit public.

Dr Malick TIMBINE, Géographie, environnement et Santé, Maître-Assistant à l'ISH.

Dr Moussa FOFANA, anthropologie de la santé, Maître-Assistant à L'ISH.

Dr Lala Aïché TRAORE, Lettre Moderne, Maître- Assistant à l'ISH.

Dr Yaya SIDIBE, Économie, Maître Assistant à l'USSGB.

Dr Mamoutou BERTHE, Philosophie à l'ENSup.

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, économiste, Maître- Assistant à l'USSGB.

Dr Boubacar KONATE, Maître-Assistant à l'INFTS.

Dr Ousmane SY, Maître de recherche, Epidémiologiste, Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique, Bamako, Mali.

Dr Abdoul Salam Diarra, Maître assistant en Santé Publique, CNRST, Bamako, Mali.

Dr Idrissa DEMBELE, droit, Maitre-Assistant, USJPB

Dr Bengaly GUINDO, Science politique, Maitre-Assistant USJPB

Dr Sory Ibrahim Maiga, Science politique, Maitre-Assistant USJPB

Dr Mohamed BERTHE, droit Maitre-Assistant, École supérieur de journalisme et des sciences de la communication, Bamako

Dr Seydou MALLET, droit, USJPB

Dr Oumar CAMARA, droit, Maitre-Assistant en droit USJPB

Dr Bakary KONE, Maitre-Assistant à l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako.

Dr Lamine Boua COULIBALY, Géographie, Maitre-Assistant à l'Université de Ségou.

Dr Soumaila COULIBALY, Psychologie, Enseignant chercheur à l'université des sciences sociales et de gestion de Bamako.

Dr Seydou Soungalo COULIBALY, Sciences de l'éducation, à l'IPU de Bamako.

Dr Ibrahim Amara DIALLO, Philosophie politique et morale, ULSHB.

Dr Ibrahim KONE, relations internationales, FSAP, Bamako

Dr Moïse Jean, Docteur en droit public à l'Université de Nanterre, Chercheur postdoctoral à l'Université de Genève.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Dr. DIANE Sidi Boubacar

LA TURQUIE A L'EPREUVE DU MULTICULTURALISME : LE VECU DES COUPLES AFRO-TURCS DANS LA VILLE D'ISTANBUL	1
--	---

Dosselimingnon Benoit SORO, Mathieu Jonasse AFFRO, Nambégué SORO

IMPACT DES SYSTEMES D'ELEVAGE SUR LA TRANSFORMATION DES PAYSAGES DANS LA REGION DE GBÈKÈ (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE).....	20
--	----

NKONGOLO KAAJILA Dieudonné

PARTICIPATION DES ORGANISATIONS PAYSANNES A L'EMERGENCE DU SECTEUR AGRICOLE EST-KASAÏN : QUELS MECANISMES POUR SON EFFECTIVITE ?.....	42
---	----

KARIDIOULA Logbon, COULIBALY Moussa, KOFFI Brou Emile

ACCESSIBILITE EN EAU ET VULNERABILITES DES POPULATIONS RURALES DANS LE DEPARTEMENT DE DABAKALA (CENTRE NORD DE LA COTE D'IVOIRE)	68
--	----

DOVI Komi François, LODONOU Kossi

CONTRIBUTION DES ENSEIGNEMENTS DE LANGUE A L'EDUCATION A LA CITOYENNETE : L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS AU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE AU TOGO.....	85
---	----

KANATE Mohamed, DIOMANDE Yaké Raymond, KONE Issiaka

L'ECOLE DANS LES ZONES INDUSTRIALO-PORTUAIRES ET COMMERCIALES A ABIDJAN	108
--	-----

Arounan OUÉDRAOGO

LA MÉDECINE GÉNOMIQUE À L'ÉPREUVE DE LA RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE : VERS UNE RÉVOLUTION CONCEPTUELLE DE LA SANTÉ.....	126
---	-----

Dr KOUAME BI GOORE Roland

PARENTIFICATION DES AINES ET MALTRAITANCE INTRAFRATERNELLE DANS LES FAMILLES MONOPARENTALES MATRICENTRIQUES : CAS DU DISTRICT D'ABIDJAN	139
---	-----

Harouna KONATE, Koiworo COULIBALY

PROBLEMATIQUE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES EN COMMUNE V DU DISTRICT DE BAMAKO (MALI).....	155
--	-----

Safiatou DIALLO	
EXCISION EN GUINEE : QUAND LES TRADITIONS CULTURELLES FREINENT L'ABOLITION.....	171
Issa NIAMBA, Siaka OUATTARA	
CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET PROFESSIONNELLES DES IMMIGRANTES SERVEUSES DANS LES DEBITS DE BOISSONS A OUAGADOUGOU	185
Chéhibou COULIBALY	
FONCTIONS SOCIOCULTURELLES DU <i>KANCIINRI</i> CHEZ LES SENOUFOS.....	201
Dr Oumar DEMBELE, Dr Adama KONE, Dr Lamine Boua COULIBALY, Mounérou DJIRE	
INONDATIONS DANS LES QUARTIERS PERIURBAINS DE BAMAKO: STRATEGIES D'ADAPTATIONS DES POPULATIONS RIVERAINES DE KALABANCORO	220
Bréhima Chaka TRAORE, Oumarou AROU	
PRISE EN CHARGE DU PALUDISME CHEZ LES FEMMES ENCEINTES ET LES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANNS : CONTRASTES DES OFFRES MEDICALES A YIRIMADIO (BAMAKO)	246
Mahamadou CISSE, Tenemaka SANOGO, Bakary DAGNO, Ibrahima DEMBELE	
PRATIQUE DES ACTIVITES DE MARAICHAGE DANS LA VILLE DE SEGOU.....	262
Dr. Zakaria Coulibaly	
PATRIOTISME DANS LES ECOLES AMERICAINES : UN FACTEUR DE GRANDEUR DE L'HOMME AMERICAIN ET DE DEVELOPPEMENT DE L'AMERIQUE.....	279
CISSE Abdoulaye	
LA CRISE SOCIO SECURITAIRE ET L'EDUCATION DANS LE NORD ET LE CENTRE DU MALI	291
Aminata B SANGARE	
INSTRUMENT DE MUSIQUE TRADITIONNELLE EN VOIE DE DISPARITION : CAS DU FLENKOLO BALANI, COMMUNE DE KASSARO, REGION DE KITA.....	307
M. Mahamadou SOGOBA, Dr Lassina BERTHE, Pr Samba DIOP	
DEPENSES SANITAIRES EFFECTUEES PAR LES USAGERS DANS L'AIRE DE SANTE DU CSREF DE KALABANCORO	324

MFUEBO PHILLIPE MABETO KIBENI	
ETUDE ET DIMENSIONNEMENT D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE : CAS DU COMPLEXE HOSPITALIER DE LUOZI.....	338
Ali TIMBINE, Yacouba LOUGUE, Malick TIMBINE	
LA GEOGRAPHIE DES MASQUES AU PAYS DOGON ET LEUR ROLE DANS LE VIVRE ENSEMBLE AU MALI.....	366
Drissa KONE, Adama KONE	
ANALYSE SOCIO CULTURELLE DES MONUMENTS DU DISTRICT DE BAMAKO	382
Dr. Bassy KANOUTE	
TEST STATISTIQUE DE LIAISON ENTRE LA PAUVRETE ET LA SANTE DE L'ENFANT AU MALI	402
Lassina BERTHE, Dr Malick TIMBINE, Daouda KASSOGUE	
PERCEPTION DES POPULATIONS ET INTERACTION DES ACTEURS DANS LA PRISE EN CHARGE SANITAIRE: CAS DU CSCOM DE SOGONIKO EN COMMUNE VI DU DISTRICT DE BAMAKO	420
M. Mahamadou SOGOBA, Dr Lassina BERTHE, Pr Samba DIOP	
FONCTIONNEMENT DES CENTRES DE SANTE : CAS DU CSREF DE KALABANKORO	436
PARTIE 2: SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES	
Dr Tiécoro DIARRA	
L'EXPRESSION DU POUVOIR REGLEMENTAIRE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.....	455
KOAMA Hamidou	
L'ANIMATION DU CONTRÔLE PARLEMENTAIRE DE FINANCES PUBLIQUES AU MALI	488

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

PARTICIPATION DES ORGANISATIONS PAYSANNES A L'EMERGENCE DU SECTEUR AGRICOLE EST-KASAÏN : QUELS MECANISMES POUR SON EFFECTIVITE ?

NKONGOLO KAAJILA Dieudonné

Assistant à la Faculté des Sciences économiques et de gestion Université de Mbujimayi ;
Email : dieudonnenkongolokaa17@gmail.com ;

Résumé

En dépit de la prolifération des organisations paysannes (OP), et du potentiel agricole énorme dont dispose la province du Kasaï-Oriental en République démocratique du Congo (RDC), la participation de ces groupements des producteurs à l'émergence du secteur agricole de cette région du pays africain demeure faible. Ainsi la présente recherche postule de questionner les handicaps qui entravent l'effectivité de la participation des organisations paysannes au développement agricole du Kasaï-Oriental. Il s'agit d'identifier les facteurs qui justifient que l'accompagnement des structures paysannes par différents partenaires techniques et financiers n'ait pas favorisé jusqu'à ce jour leur performance, dans l'émergence du secteur agricole. Les résultats de cette recherche ont relevé 4 facteurs principaux qui handicapent la participation effective des OP à l'émergence agricole du Kasaï-Oriental, à savoir : une gouvernance inadaptée, une faible intégration au marché, et une inadéquation entre les besoins prioritaires des membres et les activités des OP. C'est ainsi que notre modèle final formule les recommandations suivantes pour la redynamisation des OP : Renforcement des capacités des dirigeants des OP, régularité des réunions au sein des OP, mise en place d'une production semencière au sein des OP et création d'une fédération des OP.

Mots-clés : Organisation paysanne, gouvernance, autonomie financière et économique, développement agricole.

Summary

Despite the proliferation of peasant organizations (POs), and the enormous agricultural potential available to the province of Kasai-Oriental in the Democratic Republic of Congo (DRC), the participation of these producer groups in the emergence of the agricultural sector of this region of the African country remains weak. Thus, this research aims to question the handicaps that hinder the effectiveness of the participation of peasant organizations in the agricultural development of Kasai-Oriental. This involves identifying the factors which justify that the support of peasant structures by different technical and financial partners has not, to date, favored their performance in the emergence of the agricultural sector. The results of this

research identified 4 main factors which hamper the effective participation of POs in the agricultural emergence of Kasai-Oriental, namely: unsuitable governance, weak market integration, and a mismatch between the priority needs of members and the activities of the POs. This is how our final model formulates the following recommendations for the revitalization of POs: Strengthening the capacities of PO leaders, regularity of meetings within POs, establishment of seed production within POs and creation of a federation of POs.

Keywords

Farmer organization, governance, financial and economic autonomy, agricultural development.

INTRODUCTION

Contexte de l'étude

La province du Kasaï-Oriental en République démocratique du Congo (RDC), compte à ce jour plus de 600 organisations paysannes réparties dans ses différentes entités territoriales. Les mobiles de création de ces groupements des producteurs agricoles restent légion. Pour certains, leur création a été motivée par la volonté des producteurs agricoles et autres paysans démunis, de travailler ensemble pour accéder aux facilités offertes par les ONG nationales et internationales et ce, grâce aux appuis des partenaires financiers et techniques, ceux-ci ayant fait du regroupement des producteurs agricoles en organisations paysannes (en associations, unions ou en coopératives agricoles) la condition sine qua non pour tout partenariat technique ou financier. Pour d'autres, le mobile de leur création est beaucoup plus syndical, allant dans le sens de maintenir un dialogue permanent entre le monde rural et les autorités gouvernementales sous forme d'une concertation au service du développement socio-économique et inclusif.

Par ailleurs, l'on note que l'émergence de toute société reste fondée sur la participation de ses différents groupes sociaux : hommes, femmes, jeunes, paysans, paysannes, etc. De ce fait, peu importe le mobile de leur création, la finalité attendue dans la multiplicité de ces structures dans le monde rural reste la contribution réelle à l'émergence du secteur agricole. En dépit de la prolifération desdites organisations dans la province du Kasaï-Oriental, et du potentiel agricole énorme dont dispose cette province située au centre du pays, la participation des groupements des producteurs au développement agricole et à la réduction de la pauvreté dans cette région du pays africain demeure faible et mitigée.

La population rurale dans cette province reste condamnée à une agriculture de subsistance, caractérisée par une productivité extrêmement faible, des coûts de commercialisation exorbitants et des marchés quasi inaccessibles (Lebailly, 2014). Quoique l'évolution du niveau de production des denrées alimentaires de base soit légèrement positive de 2016 à 2023 (Institut National de la Statistique, 2024), le Kasaï Oriental continue de connaître un taux de malnutrition aiguë générale supérieure à 17%. Redynamiser le secteur agricole dans cette partie du pays serait une réponse adéquate aux préoccupations soulevées ci-haut. De ce fait, les organisations paysannes sont des acteurs importants dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement rural. Structurées, elles permettraient de démultiplier les impacts au niveau de leurs membres à la base et de leurs familles (Roberto Longo, 2018).

En Afrique, Les organisations paysannes sont devenues incontournables dans les débats sur les politiques publiques agricoles, avec une reconnaissance croissante de l'agriculture familiale comme modèle de développement (Marc Mees, 2019) :

- Au Sénégal, le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) est impliqué dans les discussions sur les projets agricoles. Par ailleurs, les OP y ont récemment mobilisé des actions contre l'accaparement des terres à Dodel et ont obtenu des mesures pour limiter les importations d'oignons pendant la saison de production.
- Au Mali, la Coordination nationale des organisations paysannes (Cnop) a contribué à la conception de la loi agricole et participe au Conseil national agricole. Les OP maliennes ont obtenu la possibilité de participer aux achats institutionnels pour le stock national de sécurité alimentaire et ont veillé à ce que 15 % des terres aménagées soient réservées aux femmes et aux jeunes.
- Au Burkina Faso, la Confédération paysanne du Faso (CPF) a joué un rôle clé dans la réforme foncière. Les OP du Faso ont réussi à obtenir que les pouvoirs publics, les écoles et les prisons achètent des produits locaux, stabilisant ainsi les prix de certaines denrées comme le riz.

Au regard du rôle des OP dans l'organisation du secteur agricole, il est capital d'imaginer un dispositif de leur participation pour permettre une véritable promotion du secteur agricole Est-kasaïen.

Quel bilan pour les Organisations paysannes Est-Kasaïennes ?

Typiquement, les filières comportent 3 grands groupes d'acteurs et peuvent être schématisées par la forme d'un sablier : aux deux extrémités, on trouve les producteurs et les consommateurs

; entre les deux se situent les firmes de commerce, transformation et de distribution. Au sein d'une filière, la structuration des producteurs est donc cruciale pour améliorer leur pouvoir de marché face aux autres acteurs ainsi le prix et la marge qu'ils perçoivent (Collectif , 2013). La coopérative est dans ce sens l'un des outils de structuration qui permettent aux producteurs de se positionner au sein d'une filière.

En déclarant l'année 2012 comme année internationale des coopératives, l'ONU visait à promouvoir ces entreprises « collectives » pour leur contribution au développement socio-économique, à la sécurité alimentaire et au développement rural (ONU, 2010). Les coopératives représentent aujourd'hui en France 14 % des établissements et des emplois de l'économie sociale et solidaire, aux côtés des associations, mutuelles et fondations. Elles sont en particulier présentes dans les activités de crédit et de distribution (Bisault, 2011). Les filières agroalimentaires, plus particulièrement, continuent d'être un lieu d'expansion du modèle coopératif. Les coopératives agricoles représentent 50 % de la production agricole mondiale (Rapport du Secrétaire général de l'ONU , 2009). Aux États-Unis, près de 2 400 coopératives sont recensées dans les filières agroalimentaires, pour 2,2 millions d'adhérents (USDA, Novembre 2010). La constitution de ces groupements des producteurs correspond à la mise en commun de capitaux d'exploitants agricoles, à la « combinaison d'une entreprise et d'une association de personnes qui forment cette entreprise commune pour leur propre usage, et qui en deviennent les sociétaires et les utilisateurs [...] » (Nicolas, 1988).

Au Kasaï Oriental en RDC, les organisations paysannes constituent la forme de coopération la plus répandue mais qui malheureusement évolue généralement dans l'informel. On y dénombre 639 OP reconnues (Division provinciale du développement rural du Kasaï Oriental, 2023). En termes de concentration, elles sont plus dans les territoires de Tshilenge (293), Miabi (255), Lupatapata (91) ; les statistiques des territoires de Katanda et Kabeya-Kamuanga n'étant pas disponibles auprès de la Division du développement. Sur les 639 OP que compte la province dans les livres de la Division provinciale du développement rural, plus de 80% ont encore un niveau de maturité très faible sur les différents aspects. Il s'agit spécifiquement des aspects institutionnels (gouvernance, gestion, etc.) ; opérationnels (planification, offre de services aux membres, etc.), et informationnels (communication, plaidoyer, partenariats, etc.).

En termes de maturité, la province du Kasaï-Oriental compte pour le niveau 1 environ 48 OP, niveau 2 environ 365 OP, niveau 3 environ 223 OP et pour le niveau 4, environ 3 OP. Ces niveaux de maturités s'expliquent de la manière que les OP de niveau 1 : sont celles évoluant

encore dans l'informel, n'ayant aucune organisation administrative ni compétences techniques (choix des semences, pratiques culturales, etc.) (Longo, 2018). Elles ressemblent à des associations des voisins, membres d'une même famille. Les OP de niveau 2 sont celles qui tendent déjà vers un certain ordre organisationnel. Elles ont déjà un comité de direction, mais demeurent encore dans l'informel. Les OP de niveau 3 : sont celles ayant déjà des statuts organiques mais non encore notariés. Elles bénéficient déjà de l'encadrement des partenaires techniques et financiers (formation, partage des semences,...). Enfin les OP de niveau 4 sont celles ayant des statuts notariés et une autorisation de fonctionnement. Elles sont au stade des coopératives agricoles.

En termes de partenariat, les OP Est-Kasaïennes bénéficient des appuis techniques et financiers de certaines agences à la coopération et des ONG internationales et nationales. Il s'agit par exemple de Catholic Relief Services (CRS), de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), de la Caritas Mbujimayi Développement, de l'agence belge de développement (Enabel), de l'Institut National de l'Étude et de la Recherche Agronomique (INERA), de la CARITAS Développement, etc. Comme partout ailleurs, les ONG et institutions publiques permettent aux agriculteurs de bien s'organiser pour mieux défendre leurs intérêts spécifiques.

Très productifs dans les années 2000-2010, les partenariats ont connu une faible expansion ces 10 dernières années. Cela a eu pour conséquence la disparition de plusieurs organisations paysannes. Celles qui tiennent à ce jour peinent à assurer une production agricole régulière et suffisante pour leur pérennité. Ce qui soulève la problématique de leur participation réelle au développement agricole dans la province du Kasaï-Oriental.

Objectifs, questions de recherche et résultats attendus

Cette étude se veut une contribution à la réflexion sur la participation des organisations des producteurs agricoles au développement agricole au Kasaï Oriental. Elle vise à identifier les principales contraintes qui handicapent la participation des OP au développement agricole ; à identifier et élucider les points de discorde dans les rapports entre les organisations paysannes et leurs différents partenaires d'accompagnement ; et à proposer des mécanismes d'une participation effective des OP au développement du secteur agricole.

Pour ce faire, la question centrale de notre étude est formulée de la manière suivante : « **Comment assurer une participation effective des OP au développement agricole du Kasaï Oriental ?** ». Nous avons éclaté cette question en deux questions spécifiques, à savoir : Quelles

sont les contraintes rencontrées par les organisations paysannes du Kasaï Oriental dans leurs activités pour le développement agricole ? et Pourquoi l’accompagnement des organisations paysannes par différents partenaires n’a-t-il pas favorisé la performance de ces organisations jusqu’à ce jour ?

Modèle et hypothèses de recherche

La mise en place d’organisations de producteurs effectives, gérées de manière efficace et démocratique, prenant en compte les besoins de leurs membres, hommes et femmes, est une condition sine qua non pour un développement cohérent des filières agricoles et une amélioration des revenus et conditions de vie des petits agriculteurs (Aziz ELBEHRI M. L.). Pour ce faire, la FAO a mis en place un modèle dit « méthodologie GAIN » qui est le résultat direct de ces considérations.

La méthodologie GAIN s’appuie sur 4 principes moteurs jugés essentiels pour le développement durable et efficace d’une organisation : une bonne gouvernance, une autonomie économique et financière, une approche intégrée et la priorité donnée aux besoins de ses membres. Ces quatre principes se retrouvent effectivement appliqués dans les OP qui réussissent, telle que l’organisation SEWA en Inde.

Une gouvernance effective

A travers un partage élargi des responsabilités entre les membres de l’organisation, permettant un engagement accru de chacun des membres envers l’organisation et une circulation de l’information de la base à l’organe exécutif et vice-versa. Autrement dit, une gouvernance basée sur une responsabilisation des membres et non pas seulement sur un système décisionnel centralisé entre les mains d’une ou deux personnes de l’organisation.

L’autonomisation accrue de l’organisation et de ses membres

L’organisation met l’accent sur une autonomisation progressive en termes de capacités en ressources humaines et financières. L’organisation s’attache, à travers le renforcement des compétences techniques et décisionnelles de ses membres, à leur donner la capacité de trouver des solutions par eux-mêmes et de mobiliser des ressources propres (fonds de roulement, participation financière des membres aux services rendus par l’organisation, constitution de mécanismes d’épargne et de crédit).

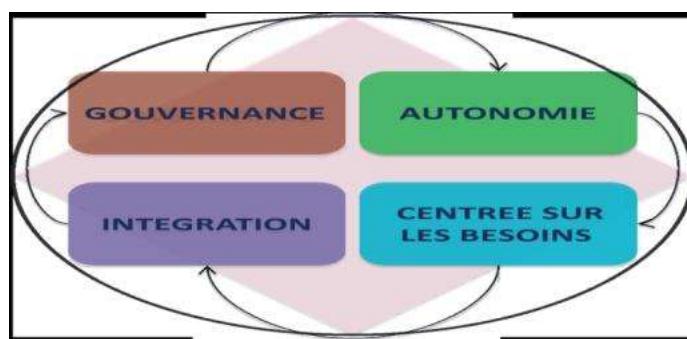
Une approche intégrée

Ce principe prend en compte la nécessité d'améliorer les conditions de vie (santé, éducation, logement, etc.) et les opportunités économiques des membres, ceci en associant judicieusement des programmes et activités visant à améliorer l'accès à l'information, à offrir des formations ciblées en fonction des besoins et à faciliter l'accès aux moyens de production. Ces activités sont mises en œuvre dans une perspective de responsabilisation et d'autonomisation des membres. Le principe d'intégration implique également que l'organisation construise des partenariats stratégiques en lien avec des opportunités économiques existantes au niveau local.

La priorité donnée aux besoins des membres

Ce sont les besoins prioritaires des membres qui guident les activités de l'organisation, que ce soit en termes de choix des programmes de formation, d'octroi des crédits ou d'engagement dans des activités initiées et financées par l'extérieur. En respectant les besoins prioritaires des membres de l'organisation, les activités et services rendus ont plus de chance de bénéficier aux membres sur le long terme et de durer dans le temps.

Figure 1 : Modèle théorique d'étude (4 principes de la méthodologie GAIN)



Source : FAO, 2013

Nous basant sur ce modèle, nous avons formulé nos hypothèses de recherche de la manière suivante :

- ✓ H1 : La faiblesse structurelle des OP, leur gouvernance inadaptée, leur faible autonomie financière et intégration au marché, et une inadéquation entre les besoins prioritaires des membres et les activités des OP constituent les handicaps majeurs à la participation de ces structures au développement local ;

✓ H2 : Le manque de convergence entre la vision des OP et celle des partenaires serait la grande faiblesse des partenariats conclus par les OP.

Ainsi, il se dégage l'hypothèse générale suivante : pour une participation effective au développement agricole du Kasaï Oriental, les OP devraient, en vision commune avec leurs partenaires, être gérées de manière efficace et démocratique en prenant en compte les besoins des membres et être tournées vers une situation d'autonomie et d'efficacité économique.

II. Démarche méthodologique de l'étude

Pour la réalisation de cette étude, nous avons opté pour une démarche hypothético-déductive avec une approche mixte basée sur une analyse à la fois qualitative et quantitative. Celle-ci prend en compte la revue documentaire, l'analyse descriptive et celle comparative. Bien avant de décrire cette approche méthodologique, définissons d'abord nos variables d'étude.

Du choix des variables de l'étude

Le modèle théorique défini précédemment a guidé la suite de l'étude. Conçu par la FAO, il repose sur quatre principes à savoir : la bonne gouvernance, l'autonomie économique et financière, l'intégration économique, et la prise en compte des besoins des membres. Une participation effective des OP au développement agricole exige donc le respect de ces 4 principes dans le fonctionnement général de ces structures. D'où, la variable dépendante est alors « **la participation effective des OP au développement agricole du Kasaï-Oriental** » qui reste fonction du respect de **4 principes** sus cités comme étant des variables explicatives.

De la revue documentaire & analyse descriptive à une analyse comparative

La phase préalable a porté sur la revue documentaire accompagnée d'une analyse descriptive. Elle a consisté en une série de consultations des rapports, études, ouvrages, rapports de projets dans la province du Kasaï-Oriental et portant sur diverses matières ; entre autres : lediagnostic de l'agriculture congolaise, le niveau de la sécurité alimentaire, les projets d'aide alimentaire en RDC, les rapports d'activités des projets PAM, le rôle des coopératives agricoles, la production agricole du Kasaï-Oriental, etc. Les travaux de cette première phase ont permis de dresser une grille de lecture ayant conduit à une description du secteur agricole kasaïen et à la compréhension des contraintes de développement des OP dans cette province. Quant à la phase de l'analyse comparative, disons qu'elle a été orientée dans une logique de capitalisation des expériences pratiquées sur d'autres contrées dans le but de réfléchir sur les mécanismes de

participation des OP Est-Kasaïennes au développement agricole de la province. Elle a porté sur trois pays de l'Afrique de l'Ouest : le Burkina Faso, le Cameroun et le Mali.

Retenons en effet que l'utilisation de la méthodologie Gain dans les OP de 3 pays précités a permis de favoriser la reconstruction du potentiel alimentaire en Afrique de l'Ouest en intégrant les petits producteurs à travers leurs OP effectivement gérées de manière efficace et démocratique en tenant compte des besoins de leurs membres.

Du terrain de recherche et des outils mobilisés

Terrain de recherche, population et échantillon

Pour identifier les handicaps à la participation effective des OP au développement agricole du Kasaï-Oriental ainsi que les raisons de l'inadéquation de vision entre les OP et les partenaires, nous nous sommes servis des résultats d'une enquête et d'un entretien effectués sur terrain. Nous avons procédé par un recensement des organisations paysannes reparties dans les 5 territoires du Kasaï Oriental, et nous avons interrogé un échantillon à travers un questionnaire d'enquête. En dehors des OP, notre deuxième cible a été, les différents organismes, institutions et agences de développement rural constituant les partenaires clés du secteur agricole au niveau local, parmi lesquels nous avons échangé avec un échantillon à l'aide un guide d'entretien.

Pour la collecte des données, nous avons ciblé principalement les OP des niveaux de maturité III et IV. Sur un total de 639 OP dénombrées dans la province du Kasaï-Oriental en 2024, 226 OP ont constitué la cible de notre étude soit 223 OP de niveau III et 03 OP de niveau IV. De ce total, nous avons souhaité rencontrer une proportion de 10% des OP de niveau III, soit 23 OP et toutes les 3 OP du niveau IV, faisant ainsi un total de 26 OP réparties en fonction du coefficient de représentation de chaque territoire dans l'effectif total. 3 territoires sur 5 ont été atteints par notre étude du fait de la disponibilité des informations concernant auprès de la Division du développement rural. Notre cible a également repris les 4 divisions provinciales qui accompagnent le secteur agricole au Kasaï-Oriental, et 4 PTF du secteur agricole.

Tableau 1 : Répartition de la cible d'enquête

Catégorie d'acteurs	Structures	Nombre
Structures étatiques <i>(Guide d'entretien)</i>	Division de l'agriculture Division de développement rural Division du genre Division de l'environnement	04
Partenaires techniques et financiers <i>(Guide d'entretien)</i>	ENABEL CARITAS FAO CRS	04
Organisations paysannes <i>(Questionnaire d'enquête)</i>	9 OP du territoire de Miabi 13 OP du territoire de Tshilenge 4 OP du territoire de Lupatapata	26
Total		34

Source : Nos données

Nous sommes entrés en contact avec les responsables des OP en deux temps : premièrement dans les installations de la Division Provinciale de l'Agriculture où ils prenaient part à une formation et deuxièmement dans leurs territoires ou encore villages respectifs. La première rencontre, facilitée par le chef de division, nous a permis de faire connaissance avec les responsables des OP et de prendre rendez-vous. La deuxième a consisté en une descente dans les territoires ciblés pour rencontrer individuellement chaque responsable et obtenir les réponses à notre questionnaire d'enquête.

Outils de collecte des données

Pour la collecte des données, nous nous sommes servis de deux outils principaux. D'une part,

un questionnaire d'enquête auprès des organisations paysannes et d'autre part, un guide d'entretien auprès des institutions partenaires ciblées. Le questionnaire d'enquête auprès de chaque OP ciblée a été centré sur quatre thématiques de base, à savoir : le type de gouvernance au sein de l'OP, la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'OP, les besoins prioritaires de l'OP et de ses membres ainsi que les partenariats de l'OP. En revanche, le guide d'entretien a été orienté vers l'accompagnement des OP par leurs différents partenaires.

Du traitement des données

Pour le traitement des données, nous nous sommes servis du Tableur EXCEL. Conformément au modèle théorique de l'étude, les principales questions visaient à déterminer les fréquences des OP connaissant ou pas une bonne gouvernance, une autonomie économique et financière, une intégration économique et une prise en compte des besoins des membres. Ces fréquences nous ont permis de calculer le taux de vérification (respect) de chaque principe Gain dans les OP du Kasaï Oriental. Chaque principe ayant des niveaux ou des facteurs de décision, nous avons procédé par le calcul du score obtenu par chacun de facteurs, pour aboutir à déterminer le score du principe concerné. Les scores des 4 principes ont permis de calculer le score global de la vérification des principes GAIN au sein des OP du Kasaï-Oriental.

Tableau 2 : Illustration de la détermination du score d'un facteur de décision : exemple du facteur « Respect des échéances d'organisation de l'assemblée générale » dans le principe de la bonne gouvernance

Jugement	Pondération n	Effectif	Cote max	Score	% score
Excellent	5	1	5	5	0,0385
Bon	4	0	0	0	0,0000
Satisfaisant	3	0	0	0	0,0000
Mauvais	2	5	25	10	0,0769
Médiocre	1	20	100	20	0,1538
Total			130	35	0,2695

Source : Nos données

La lecture de ce tableau, montre que la cote obtenue par ce facteur de décision (respect des fréquences de tenue de l'assemblée générale) est de 35 sur 130, soit 26.95%. La somme des scores réalisés par les facteurs de décision a concouru à la détermination du score réalisé par le principe concerné. Dans la même logique, les scores réalisés par les principes ont permis d'avoir une vue globale du respect de 4 principes Gain faisant la structure de notre modèle de recherche.

Quant aux entrevues avec les principaux partenaires ciblés, ils nous ont permis de faire une analyse SWOT de l'accompagnement des OP par leurs partenaires. L'outil analyse du contenu a été utilisé dans le traitement des données qualitatives collectées.

III. Organisation paysannes au Kasaï Oriental : résultats de l'étude

Ce chapitre restitue les résultats de l'enquête effectuée auprès des OP du Kasaï-Oriental et des entretiens eus avec leurs partenaires clés. Ces résultats ont permisde vérifier les hypothèses de notre étude et de suggérerer des mécanismes pour une participation effective des OP au développement agricole de la province sous étude.

Principes GAIN : des faiblesses criantes au sein des OP Est-Kasaïennes

L'enquête menée auprès des OP Est-Kasaïennes a relevé plusieurs handicaps contrariant la capacité de ces structures à participer au développement agricole au Kasaï-Oriental. Entre autres, nous citons une faiblesse structurelle, une gouvernance inadaptée, une faible intégration au marché, une inadéquation entre les besoins prioritaires des membres et les activités des OP.

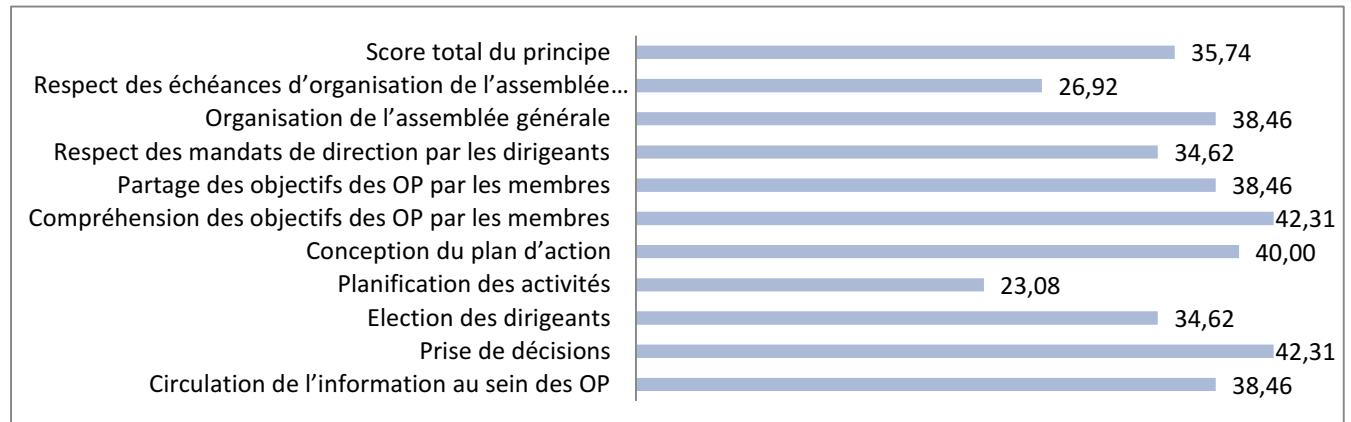
Faiblesse structurelle et gouvernance inadaptée

Pour scruter la structure organisationnelle et la gouvernance des OP, nous avons sollicité le jugement des OP sur 12 facteurs de décision que nous avons jugé clés pour une bonne gouvernance. Les résultats obtenus à ce niveau nous ont permis de déterminer le niveau de vérification de ce principe au sein des OP du Kasaï Oriental. Il ressort que la gouvernance des OP accuse encore beaucoupde lacunes. Pour commencer, les OP souffrent d'un réel manque de logique organisationnelle. Environ 58% soit 15 OP affirment posséder un plan d'actions. Ces 15 OP ont attribué un score de 40% au processus de conception de ce plan. Ce faible score est justifié par le fait que la planificationn'est faite que par les dirigeants sans l'implication des membres. Cette situation rend moins intégrateur le processus de prise de décision au sein des OP.

Les résultats démontrent également que la circulation de l'information en interne n'est pas

appréciée (38,46%). Nous avons compris à ce niveau que la faible fréquence des réunions (souvent limitées à la préparation de la campagne agricole et dans certains cas la présentation du bilan annuel) limite le partage d'informations entre les responsables et les autres membres (Figure 2).

Figure 3 : Niveau Vérification des facteurs de décision de bonne gouvernance dans les OP



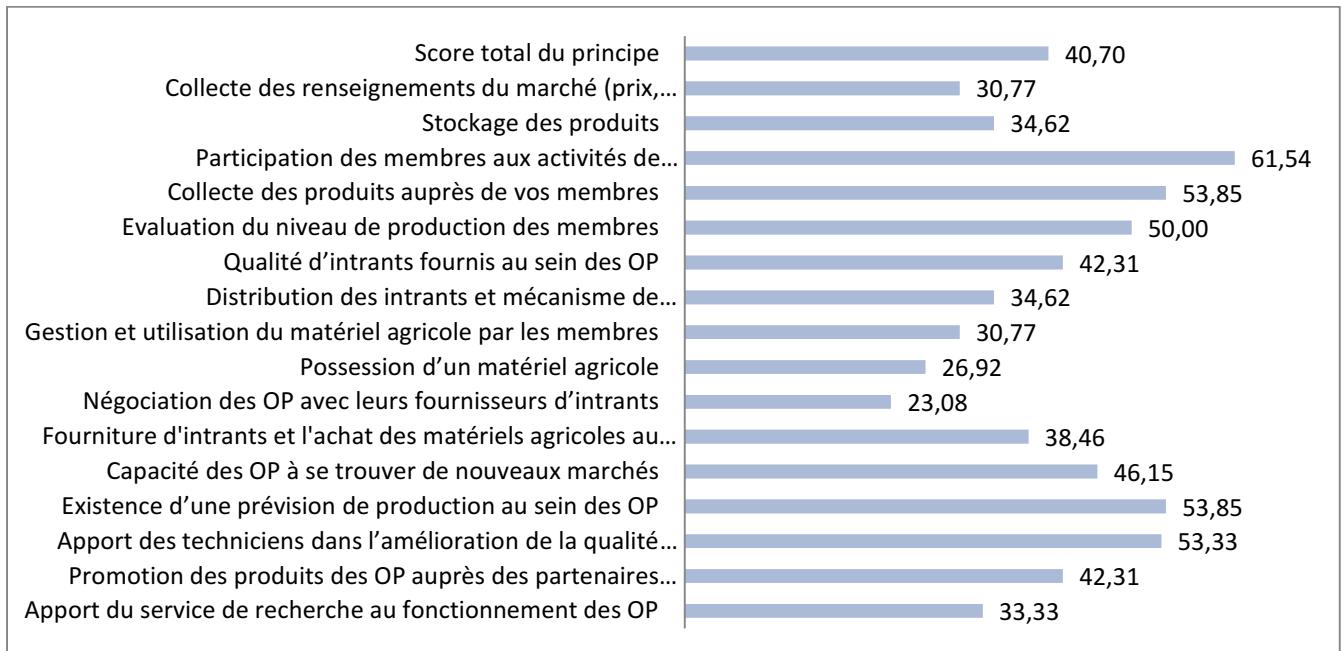
Source : Nos données

Nous pouvons à la lumière de ce graphique voir qu'aucun facteur de décision n'est au-dessus de la moyenne au sein des OP du Kasaï Oriental. Notons par exemple que la compréhension et le partage des objectifs des OP par les membres font un tableau sombre. Cette situation fait qu'il y ait un manque de vision collective au sein des OP.

Faible intégration économique des OP

Le principe d'intégration économique des OP passe en revue les modalités d'intégration des OP au marché pour la négociation des partenariats techniques et la commercialisation de leurs produits. Ce principe a réalisé un faible score de 40,7%.

Figure 3 : Niveau de vérification du principe de l'intégration au sein des OP du Kasaï-Oriental



Source : Nos données

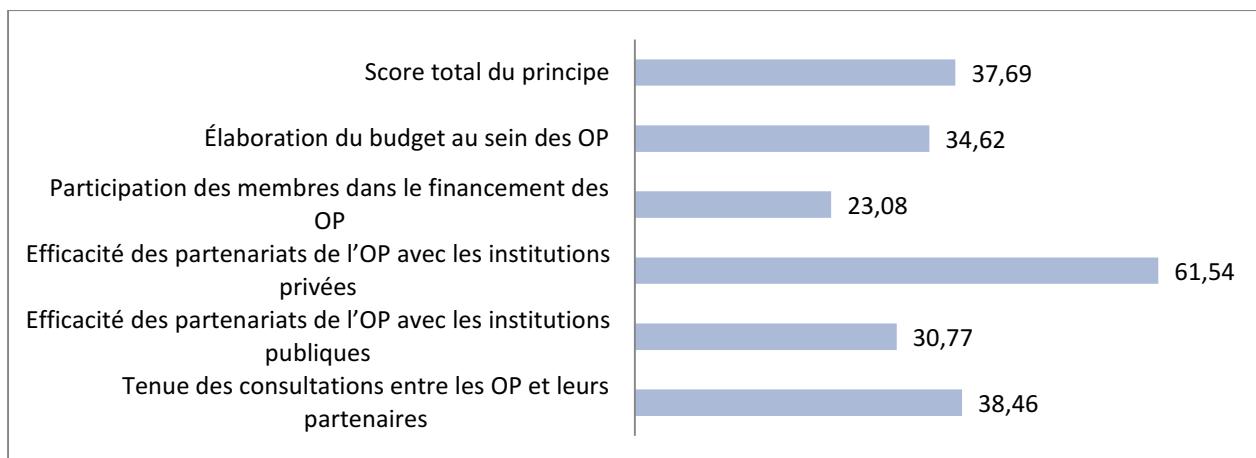
La raison principale de la faible intégration des OP du Kasaï-Oriental tient au fait que les membres produisent pour la plupart pour subvenir à leurs besoins de consommation avec un surplus variable et par conséquent pas toujours vendu. Cette situation ne leur permet pas de développer des relations commerciales affirmées et constantes. Le pouvoir de négociation des OP sur le marché en termes de promotion des produits auprès des partenaires potentiels est encore faible, bien que la participation des membres à la commercialisation des produits soit à saluer. Le manque de fiabilité des informations sur les prix est revenu dans nos discussions avec les OP, puisqu'il s'agit d'un élément qui entrave fortement la commercialisation optimale des produits des OP. Cela tient au fait que le marché est peu connu par les OP qui ne peuvent donc saisir les opportunités commerciales existantes gâchant ainsi le peu de surplus produit et entravant par la même occasion le pouvoir de négociation avec les fournisseurs d'intrants.

Faible autonomie économique et financière

L'enquête a porté sur l'efficacité des partenariats et des moyens de financement des OP. Les résultats font état du respect de ce principe à 37,69% comme moyenne au sein des OP du Kasaï Oriental (figure 4). La gestion financière des OP a été décriée par les membres, en commençant par l'élaboration du budget au sein de ces structures. La participation des membres au

financement a été jugé insuffisante pour assurer l'autonomie financière des OP. En termes de partenariats, les OP ont jugé les partenariats avec les institutions publiques de moins efficaces, mais ont été à 61,5% favorables aux partenariats avec les institutions privées (ONGD, agences internationales, etc.). Notons par ailleurs que le manque des consultations permanentes avec les différents partenaires est l'une de faiblesses des OP du Kasaï Oriental.

Figure 4 : Vérification des facteurs de décision du principe de l'autonomie financière au sein des OP

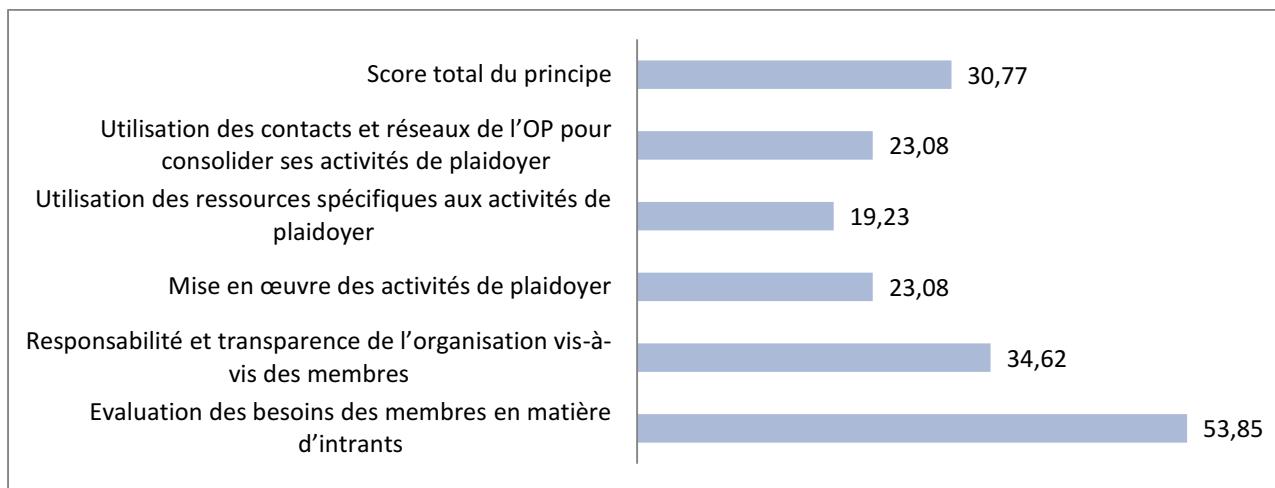


Source : Nos données

Inadéquation entre les besoins prioritaires des membres et les activités des OP

Le principe de priorité aux besoins des membres voudrait que les partenariats des OP, l'organisation des formations, l'octroi des crédits prennent en compte les besoins réels des membres. Il renvoie également au rôle syndical des OP vis-à-vis de leurs membres. Ce principe a obtenu un score de 30,77% auprès des OP.

Figure 5 : Vérification des facteurs de décision du principe de la priorité aux besoins des membres



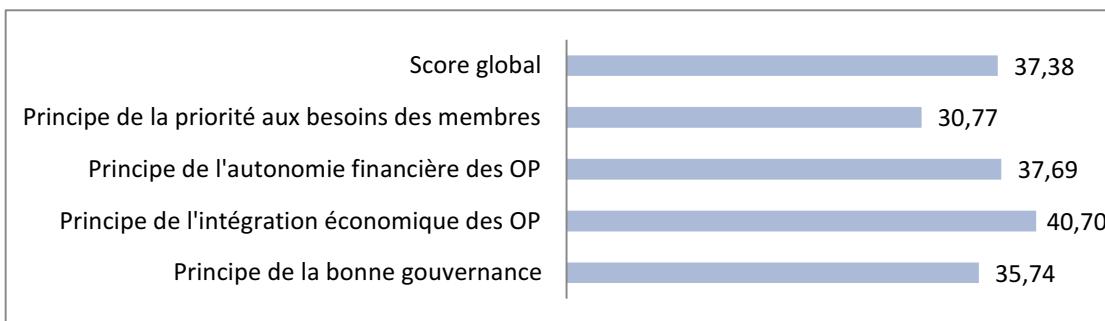
Source : Nos données

Les résultats reflètent que l'évaluation de leurs besoins en matière d'intrants est satisfaisante, alors que les activités de plaidoyer demeurent faibles. Aucune des OP n'a la capacité d'assurer des formations au bénéfice de ces membres car, les ressources générées (paiement des cotisations) sont très faibles. D'ailleurs, dans la plupart d'OP les membres n'envisagent aucune stratégie de mobilisation des finances au niveau interne des OP. Notons aussi que la transparence des OP vis-à-vis de leurs membres n'a pas été suffisamment appréciée.

Situation globale du respect des principes Gain au Kasaï Oriental

Les résultats précédemment présentés démontrent le faible taux de respect des principes Gain au sein des OP du Kasaï Oriental. Aucun principe n'a réalisé un score satisfaisant d'après les enquêtes. Le principe de la bonne gouvernance et celui de l'intégration économique ont respectivement réalisé 35,74% et 40,7%, alors que le principe de l'autonomie financière et celui de la priorité aux besoins des membres ont obtenu 37,69% et 30,77%. En moyenne, tout compte fait, les principes Gain auprès des OP du Kasaï Oriental réalisent un score de 37,38%. Le graphique suivant donne l'aperçu de cette situation globale.

Figure 6 : Vue globale de la vérification des principes GAIN au sein des OP du Kasaï-Oriental



Source : Nos données

En définitive, nos enquêtes nous ont permis d'avoir une vue claire des problèmes que rencontrent les OP dans leur effort de participer dans le développement du secteur agricole Est-Kasaïen. Vue comme un grand facteur de succès des organisations, la bonne gouvernance est un chemin encore méconnu par les OP Est-Kasaïennes, justifié beaucoup plus par le faible niveau d'instruction et de compétences des dirigeants. Un autre problème relevé est celui d'une agriculture de subsistance ne dégageant pas un surplus suffisant qui puisse être commercialisé. A ceci s'ajoute le faible pouvoir de négociation des OP non seulement auprès de leurs partenaires commerciaux, mais également auprès des PTF. Dans toutes ces conditions, il n'est pas aisément de satisfaire les besoins des membres en termes d'amélioration du social, etc. Ceci laisse les OP dans une forte dépendance vis-à-vis des partenariats extérieurs.

Partenariats des OP au Kasaï Oriental : Bilan mitigé

Les OP Est-kasaïennes bénéficient tant de l'accompagnement des structures gouvernementales que des structures non gouvernementales. Alors que les premières sont constituées de 4 divisions provinciales ciblées ci-haut (Agriculture, Développement rural, Genre et Environnement), les deuxièmes sont généralement des organismes internationaux comme ENABEL, FAO, PAM, PNUD, Catholic Relief Service (CRS), CARITAS Développement, CAIRE international, etc. L'accompagnement des OP par ces partenaires techniques et financiers (PTF) prend généralement plusieurs formes : distribution des intrants et des semences améliorées, organisation des formations au profit des OP, etc.

Nos entretiens avec ces différents partenaires ont tourné autour de leurs exigences pour tout partenariat avec les OP. Nous les avons également interrogés sur leurs perspectives d'avenir avec les OP.

Les PTF ont souligné que les OP sont des organisations du groupe cible de leur mission, intermédiaires clés pour le ciblage des ruraux pauvres. ENABEL motive sa collaboration avec les OP par le fait que près de 80% des Congolais vivent en milieu rural et l'agriculture est donc le principal secteur de l'économie. Cette agence de développement soutient que le Congo devrait redynamiser le monde rural par le développement de structures de productions modernes et par le renforcement des petits exploitants. ENABEL appuie donc cette vision en intervenant au niveau des exploitations familiales selon trois axes : d'une part en cherchant à améliorer la quantité et la qualité des productions agricoles, d'autre part en appuyant les activités de transformation, de stockage et de commercialisation et enfin en soutenant le désenclavement des zones de production par la réhabilitation de pistes rurales.

Les différentes motivations des PTF nous ont semblé très prometteuses en ce sens que les OP bénéficient de cette aide humanitaire sans aucune contrepartie financière. Cependant, l'accès à la collaboration avec ces partenaires n'est pas autant aisé que nous ne le pensions. Les PTF ont plusieurs exigences pour la signature de toute forme de contrat avec les OP. Nos entretiens ont démontré que chaque partenaire a ses exigences spécifiques selon sa politique de collaboration avec les OP. Ceci rend la tâche difficile aux OP de répondre aux critères de chacun de ces partenaires pour toute collaboration. Parmi les exigences, certains PTF souhaitent avant tout que l'OP soit reconnue auprès de la Division de développement rural et qu'elle ait des statuts dûment notariés. Pour d'autres, ils estiment que le simple enregistrement dans les livres de l'une de divisions provinciales citées ci-haut suffit pour lancer les négociations.

ENABEL a fait savoir que dans les années antérieures, les OP étaient tenues de disposer d'une note de la part de la division de l'agriculture (ou autre) avant d'entreprendre toute procédure de négociation de partenariat. Mais à ce jour, les OP ont la possibilité d'entamer le processus sans passer les divisions d'accompagnement citées ci-haut, car ENABEL lui-même se charge de vérifier l'éligibilité de l'OP auprès de ces divisions. ENABEL a précisé que l'une de ses missions vise à réduire le déficit alimentaire et la pauvreté dans les provinces où il est engagé en RD Congo par la relance durable du secteur agricole. Pour ce faire, il a mobilisé une assistance technique pour atteindre le résultat du programme : La conservation, la transformation et la commercialisation des productions des exploitations rurales. ENABEL déplore cependant le faible niveau d'instruction des dirigeants des OP qui n'arrivent pas à faire un suivi permanent des différents partenariats gagnés. La Caritas et le CRS ont fait savoir qu'ils ont mis en place une politique de proximité avec les OP, qui consiste à rester dans un premier temps aux côtés de ces organisations pour un suivi permanent de l'exécution des activités de

leurs projets avec les OP. Ceci a sensiblement réduit l'implication de l'Etat dans le suivi de la réalisation des différents projets entrepris par les OP et les PTF.

Les PTF ont relevé un autre facteur très important dans les rapports qu'ils entretiennent avec les OP. Il s'agit du manque de vision collective au sein de plusieurs OP. La plupart des membres disent avoir intégré ces organisations pour augmenter leurs chances de recevoir gratuitement des intrants et semences agricoles. Par ailleurs, certaines OP ont vu jour dans des circonstances similaires. Plusieurs OP, d'après les affirmations du CRS et de la CDM, sont constituées des membres d'une même ethnie ou tribu, et l'adhésion des membres venant d'autres tribus est très mal perçue par ces derniers qui considèrent les OP comme des groupements ethniques. Cette situation fragilise la cohésion entre différentes ethnies et tribus en milieu rural. L'expérience a d'ailleurs démontré que les OP fondées sur des bases ethniques ne progressent pas.

ENABEL a fait remarquer que plusieurs OP n'existent que de noms, les membres ne se connaissent pas et ne se réunissent qu'aux périodes de campagne agricole où les 4 Divisions citées ci-haut font leur terrain pour le recensement et diverses enquêtes sur le monde rural. C'est d'ailleurs pendant la campagne agricole que plusieurs PTF défilent dans les territoires pour inciter les ruraux à la valorisation de leur métier et procéder à la distribution des intrants agricoles et semences améliorées.

En gros, la situation des rapports entre les OP et les PTF telle que présentée est loin d'apporter un changement positif dans le développement agricole de la province du Kasaï Oriental. La vision des OP semble être de court terme alors les PTF s'inscrivent dans une logique de durabilité.

Discussion scientifique des résultats de l'étude

La critique des résultats de cette étude s'est appuyée sur l'analyse faite par la FAO dans son ouvrage intitulé « Méthodologie GAIN : Diagnostic et conception des processus de changement au sein des organisations de producteurs », dans lequel elle présente les résultats des 3 ateliers Gain tenus respectivement au Burkina Faso, au Cameroun et au Mali dans l'objectif principal de fournir un outil diagnostic efficace permettant d'amorcer un changement structurel et endogène au sein d'une organisation de producteurs et productrices. Les 3 OP ayant abrité ces ateliers sont : l'Union Ten-Tietaa au Burkina Faso, l'Union des producteurs de Noun au Cameroun et l'Union des coopératives « Femmes en Action » au Mali.

La FAO fait un constat amer de la situation des OP en Afrique, où un large éventail

d'organisations de producteurs, principalement des structures associatives et des coopératives agricoles, ont vu le jour et sont venues remplir un vide créé par le recul progressif de l'état dans les investissements, la gestion et l'appui au secteur agricole. L'évaluation de la performance de ces organisations, selon la FAO, montre un bilan relativement limité. Parmi les raisons avancées, nous avons retenu les principales :

- Les conditions et les motivations pour lesquelles ces organisations se sont constituées (souvent en réponse à des projets limités dans le temps). Au Kasaï Oriental, les résultats ont démontré que certaines OP sont même formées sur des bases tribales et excluent l'adhésion de toute personne venant d'une tierce tribu ; alors que d'autres sont constituées à des fins d'augmenter les chances des producteurs à recevoir les intrants auprès des PTF, sans avoir aucune perspective de développement dans le milieu rural. Pour l'essentiel, la création des OP est suscitée par des structures techniques étatiques et/ou des projets qui s'en servent comme « outils de travail » et/ou stratégie pour renseigner des indicateurs d'objectifs quantitatifs. Dans certains cas, il s'agit d'un choix stratégique fait par des agriculteurs « avisés » pour capter des opportunités de financement.
- L'inadaptation des structures et le manque de bonne gouvernance de ces organisations limitant leur efficacité. Le score réalisé par le principe de bonne gouvernance (35,74%) prouve à suffisance l'inefficacité des OP dans cette province. D'après nos enquêtes, la plupart d'OP n'ont aucune notion de rapportage de leurs activités. Les réunions se tiennent sans procès-verbaux, et le processus de prise de décision est encore limité aux dirigeants qui prennent souvent des décisions en aparté.
- Le manque de compétences individuelles et de talents nécessaires pour assurer une bonne gestion interne et développer des partenariats. Nos entretiens avec les PTF ont démontré quel'une des difficultés empêchant les OP à gagner des partenariats est leur incapacité à rédiger des projets tenant compte de leur état de besoin, chiffrés et bien structurés en temps et en ressources nécessaires. La FAO ajoute à cela un manque de vision collective pouvant mobiliser les membres autour d'objectifs économiques clairs et permettant de définir les services que l'organisation doit rendre au bénéfice de ses membres. Nos enquêtes ont révélé que les membres des OP du Kasaï Oriental ne comprennent suffisamment pas la vision de leurs organisations, ni moins encore ne partagent les objectifs de celles-ci.

La FAO va plus loin pour soutenir que la plupart de ces organisations souffrent d'un manque d'autonomie, notamment financière, et de l'incapacité de mobiliser des ressources internes

auprès de leurs membres. Cette situation a rendu les OP du Kasaï Oriental dépendantes d'appuis externes qui arrivent au goutte à goutte, de façon temporaire ou aléatoire, ou sont liés à des exigences ou conditions qui n'ont aucun rapport avec les besoins réels et internes des membres de ces organisations. L'un des représentants des OP nous a lâché au cours de nos entrevues : 'si vous voulez faire fuir les membres de votre organisation, abordez la question de cotisation financière'. Cette anecdote, quoique rigolo, nous a amené à comprendre que plusieurs dirigeants des OP se servent des membres pour maintenir l'existence de leurs organisations afin de gagner d'éventuels partenariats techniques ou financiers. Ainsi, il est devenu difficile pour eux d'amener ces membres à s'inscrire dans une logique d'autonomie de leurs organisations.

Les efforts entrepris par les partenaires de développement dans le cadre de projets pour prendre en charge certaines organisations et les appuyer financièrement finissent très souvent par créer des situations de dépendance vis-à-vis de l'aide externe. Ainsi, quand l'appui financier externe s'arrête, les organisations ont souvent tendance à tomber dans une phase de passivité entraînant l'incapacité de continuer à fonctionner de façon autonome. ENABEL, CDM et CRS sont longuement revenus sur cette question au cours de nos entrevues. Cette lacune flagrante - et somme toute urgente - appelle à une approche nouvelle centrée sur la conception d'un cheminement progressif des organisations de producteurs vers une situation d'autonomie et d'efficacité économique dans un cadre de durabilité institutionnelle.

En gros, les difficultés à résoudre demeurent importantes. Nous avons, à la lumière des résultats obtenus, pensé à la mise en œuvre effective des stratégies mieux adaptées aux réalités locales, pour une participation effective des OP au développement agricole du Kasaï-Oriental.

Pistes de solutions et recommandations

Nos recommandations vont dans le sens de proposer des pistes de solution pour une participation des OP au développement agricole du Kasaï Oriental passant par les 4 niveaux (principes) du modèle de recherche. Elles viseront également l'orientation des partenariats que bénéficient les OP.

Mise en place d'organisations de producteurs effectives, gérées de manière efficace et démocratique, prenant en compte les besoins de leurs membres

Améliorer le modèle de gouvernance : un défi à relever par les OP

L'un des défis majeurs des OP porte sur l'amélioration du modèle de gouvernance. Nous préconisons la structuration des OP avec des entités solides qui les régiront. Renforcer les

capacités des dirigeants des OP reste un impératif majeur. Ces leaders devraient être choisis en fonction de leurs compétences et expériences, et être rémunérés selon la capacité financière des OP. Le renforcement du mécanisme de distribution des informations au sein des OP est un cri d'alarme que nous lançons. Pour ce faire, la tenue permanente des réunions et la diffusion des rapports aux membres est une exigence non négligeable.

Pour clore cette rubrique, nous avons pensé proposer à l'instar de l'expérience du Burkina Faso la création d'une fédération des organisations paysannes. Par fédération des OP, nous entendons une instance qui regroupera plusieurs OP selon certains critères comme les types des filières développées par les organisations, la localisation géographique des organisations, etc. Ceci facilitera non seulement le partage d'informations et d'expériences entre différentes OP, mais conduira à renforcer l'action syndicale de ces organisations auprès de différents partenaires pour la prise en compte des membres au nom duquel ces organisations agissent.

Création d'une mutuelle interne des OP

Nous avons relevé des difficultés par rapport à l'accès des membres au crédit au sein des OP. Nous proposons donc la création d'une mutuelle interne aux organisations. Ce besoin est ressorti clairement du fait de leurs relations moins fructueuses avec les bailleurs des fonds. Si les OP peuvent se doter d'une mutuelle et d'un système de crédit interne, elles feront un grand pas vers une plus grande autonomie économique. Dans un premier temps, la création de cette mutuelle interne requiert de mobiliser assez de fonds pour constituer une caisse suffisamment importante. Il faudrait à moyen terme, arriver à la mobilisation de cotisations annuelles plus importantes, sans avoir recours à des fonds externes, afin de préserver un degré d'autonomie. En termes d'activités, il s'agit de sensibiliser les membres des OP à l'ouverture de cette mutuelle, à sa plus-value et à l'importance de la développer à partir des fonds propres des OP, c'est à dire à travers l'augmentation des cotisations. A moyen terme, les OP peuvent mettre en place de comptes d'épargne et de crédit qui seraient gérés par eux-mêmes. Pour cela, il faudra mettre en place une formation spécifique pour développer les capacités des membres dans l'élaboration et la gestion des comptes. Cette proposition est une capitalisation de l'expérience du Burkina Faso avec l'Union Ten-Tietaa, qui l'a copiée de l'organisation SEWA en Inde, disposant de sa propre banque contrôlée par les femmes membres de l'organisation et qui jouent le rôle de dépositaires et débénéficiaires de crédit.

Mise en place d'une production semencière au sein des OP

La nécessité de mettre en place une production semencière au sein des OP répond au besoin

d'accroître les rendements et de réduire les dépenses liées à l'achat des intrants qui restent problématiques. Les semences disponibles pour les producteurs des OP sont parfois insuffisantes et très souvent de faible qualité. Développer une capacité à produire leurs propres semences permettra aux membres des OP une certaine autonomie et une amélioration de la productivité.

Meilleure commercialisation des produits agricoles

En améliorant la commercialisation de leurs produits agricoles, les OP pourraient répondre à l'une des principales faiblesses repérées durant nos enquêtes. En effet, les membres des OP montrent une faible capacité de commercialisation caractérisée par les ventes individuelles très variables, souvent en bord champ et sans connaissances suffisantes sur les marchés. Les OP ont besoin de disposer d'informations suffisantes sur les prix applicables et appliqués sur les marchés tout comme de recevoir des formations complémentaires en matière de commercialisation.

En plus, la pratique du warrantage (qui permet aux producteurs de conserver et de stocker leurs productions afin de les vendre aux meilleurs prix), est un outil important pour organiser une meilleure commercialisation. Il est toutefois nécessaire que les OP puissent développer une capacité plus poussée de négociation vis-à-vis des commerçants. Les membres des OP ont identifié les principales activités à développer pour assurer une commercialisation efficace et surtout durable, en commençant par déterminer les créneaux porteurs de consommation pour ensuite sensibiliser les membres des filières concernées à assurer un surplus de production de qualité. Aussi, les OP devraient mieux s'organiser en mettant en place des ventes groupées et en promouvant des opérations de warrantage. Ainsi, les OP devraient mettre en place des comités de commercialisation qui chapeauteraient toutes les opérations et activités liées à la vente des produits. Dans cette optique, ceux-ci seraient en charge d'identifier les produits et la quantité à stocker et à vendre, l'idée étant de warranter uniquement les produits à vendre et de garder le reste pour la consommation.

Des partenariats adaptés au profil des organisations paysannes

La mise en place des recommandations faites ci-haut, exige aussi de mobiliser les différents partenaires actuels ou d'en prospector de nouveaux afin de mettre en place certaines actions. Ces partenaires ne pourront s'insérer dans ce projet que s'ils y trouvent un certain intérêt, il s'agit donc de mettre en place un raisonnement gagnant-gagnant entre les OP et les partenaires respectifs. Nos entretiens avec les partenaires des OP ont éclairé notre lanterne sur comment

ces partenariats peuvent être bénéfiques pour ces dernières. Pour ce faire nous préconisons les mécanismes ci-après, portant essentiellement sur un triple renforcement de l'action des OP, à savoir : un renforcement institutionnel, de plaidoyer, et un renforcement des missions économiques des OP.

Ainsi nous estimons que partenaires feraient mieux de travailler avec les OP existantes et de les renforcer plutôt que d'en créer de nouvelles. Cela permettra d'accroître les perspectives de durabilité de cet accompagnement. Les OP ont plus besoin d'être soutenues et responsabilisées d'une part, dans la définition des besoins des membres, de planification, de gestion et de suivi/évaluation de leurs progrès, et d'autre part d'être responsabiliser dans la mise en œuvre des activités en faveur des ruraux.

Conclusion

La présente étude est partie d'un constat selon lequel les organisations paysannes du Kasaï-Oriental ne participent pas au développement agricole malgré leur prolifération dans cette partie de la République démocratique du Congo, et l'accompagnement bénéficié au cours de ces dernières années. Ainsi, pour comprendre ce problème, nous nous sommes interrogés sur les handicaps qui entravent l'effectivité de la participation des OP au développement agricole et sur les raisons qui justifient que les différents partenariats de ces structures n'arrivent pas à la renforcer. Dans cette optique, nous avons fait recours au modèle GAIN composé de 4 niveaux au travers desquels la participation des OP au développement peut être effective ; à savoir : le principe de la bonne gouvernance, le principe de l'autonomie économique et financière, le principe de l'intégration économique et le principe de la prise en compte des besoins prioritaires des membres. L'étude a donc consisté à vérifier le respect de chacun de ces 4 principes dans le fonctionnement des OP du Kasaï-Oriental.

A l'issue de l'enquête menée, nous avons répertorié plusieurs facteurs handicapant la participation des OP au développement agricole. Citons entre autres le faible niveau d'instruction et de compétences des dirigeants, occasionnant une faiblesse structurelle des OP ; le faible pouvoir de négociation des OP auprès de leurs partenaires commerciaux et des PTF ; la faible intégration au marché et l'inadéquation entre les besoins prioritaires des membres et les activités des OP. Ainsi, notre première **hypothèse H1** libellée comme suit : « La faiblesse structurelle des OP, leur gouvernance inadaptée, leur faible autonomie financière, leur faible intégration au marché, et l'inadéquation entre les besoins prioritaires des membres et les activités de ces organisations constituent les handicaps majeurs à la participation de ces

structures au développement local » **est donc confirmée**.

Par ailleurs, nous avons identifié plusieurs partenaires institutionnels, techniques et financiers qui œuvrent dans le secteur agricole au Kasaï-Oriental et qui accompagnent les OP dans cette région. La vision de ces partenaires et celle portée par les OP ont des rapports très divergents. Les résultats de nos enquêtes ont révélé que ces partenaires peinent à pérenniser leur action d'accompagnement des OP car celles-ci éprouvent d'énormes difficultés dans la conception, la compréhension et la mise en œuvre de leur vision. La plupart d'OP se créent et disparaissent si vite par manque de vision ou parce que leur vision n'était que de courte durée alors que l'accompagnement des partenaires s'inscrit dans le moyen terme et beaucoup plus dans le long terme. Notre **hypothèse H2** selon laquelle « le manque de convergence entre la vision des OP et celle des partenaires serait la grande faiblesse des partenariats conclus par les OP » **est aussi confirmée**.

En définitive, nous avons préconisé des mécanismes adaptés pour renforcer la participation des OP au développement agricole du Kasaï-Oriental. Nous citons : le renforcement des capacités des dirigeants des OP, la tenue permanente des réunions au sein des OP, la mise en place d'une production semencière au sein des OP, la nomination des comités des prix et de commercialisation, et la création d'une fédération des OP du Kasaï-Oriental.

Nous aurions souhaité rencontrer une grande partie des OP Est-Kasaïennes, mais leur éloignement de la ville de Mbuji-Mayi et surtout l'indisponibilité de plusieurs de leurs représentants nous a limités. Cette difficulté nous a également limité à proposer de manière concrète et détaillée la création d'une fédération des OP au Kasaï-Oriental telle que préconisée dans nos recommandations. Ceci ouvre une voie à d'autres perspectives de recherche sur toutes les questions en rapport avec les organisations paysannes et nous pensons qu'une étude sur la création d'une fédération provinciale des OP serait une suite logique de notre recherche.

Références bibliographiques

Aziz ELBEHRI, M. L. (2013). *Méthodologie GAIN : Diagnostic et conception des processus de changement au sein des organisations des producteurs*. Rome: FAO.

Bisault, L. (2011, Mars). Le tiers secteur, un acteur économique important. *INSEE Première N°1342*, p. 4.

Collectif , S. A. (2013). *L'APPROCHE FILIERE : Conceptions, avantages et risques pour l'agriculture familiale*. Collectif Stratégies alimentaires.

Division provinciale du développement rural du Kasaï Oriental. (2023). *Rapport annuel*.

Institut National de la Statistique. (2024). *Annuaire Statistique RDC 2023*. Kinshasa: Hapitsch Nlandu.

Lebailly, P. (2014). *Quel développement agricole pour la RDC, conjonctures congolaises*.

Longo, R. (2018). *FIDA, Partenariat avec les organisations paysannes pour un développement agricole efficace*.

Marc Mees, D. M. (2019, Avril). Les organisations paysannes, un nouvel acteur des politiques agricoles en Afrique de l'Ouest ? *Revue internationale de l'économie sociale*(352), pp. 109-117.

Nicolas, P. (1988). Émergence, développement et rôle des coopératives agricoles en France : Aperçus sur une histoire séculaire. *Economie Rurale N°184-186*, pp. 116-122.

ONU. (2010). *Rôle des coopératives dans le développement social*.

Rapport du Secrétaire général de l'ONU. (2009). *Le rôle des coopératives dans le développement social*.

Roberto Longo . (2018). *FIDA, Pour un partenariat efficace avec les organisations paysannes et de producteurs ruraux en Afrique de l'Ouest et du Centre*.

USDA. (Novembre 2010). *Cooperative statistics 2009*.